

POUR UN
QUÉBEC
QUI NOUS
RESSEMBLE
ET QUI NOUS
RASSEMBLE



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

29^e CONGRÈS

MONTREAL

DU 29 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2010

DISCOURS DU PRÉSIDENT



Discours du président

**Rédaction**

Monique Audet, Louis Cauchy et Atim León

Secrétariat

Aline Vallières

Relecture

Aline Vallières et Catherine Veillette

Coordination de la publication

Isabelle Gareau

Photographies

Archives FTQ

Page couverture et mise en page

Anne Brissette

**Fédération des travailleurs
et travailleuses du Québec (FTQ)**

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-8038

Sans frais : 1 877 897-0057

www.ftq.qc.ca

ISBN 978-2-89639-133-2



Je me souviens de mon premier congrès de la FTQ. Mes confrères de travail me faisaient confiance pour aller voir ce que c'était cette affaire-là. Et comme beaucoup d'entre vous, 40 % des délégués bon an mal an, c'était mon premier congrès et je me sentais une responsabilité importante de rapporter toute l'information pertinente à mon assemblée générale. Le Congrès de la FTQ, à l'époque comme aujourd'hui, c'était un moment privilégié pour nous retrouver ensemble et sentir concrètement la solidarité, mais aussi pour débattre de nos actions futures comme organisation.

La FTQ, c'est la plus grande organisation syndicale du Québec, avec tout ce que ce statut comporte de responsabilités sociales et politiques, mais aussi en termes d'influence dans les grands débats de société. La FTQ, c'est aussi ses milliers de militantes et de militants, le plus souvent bénévoles, qui vouent leur existence à défendre les autres et ce, au travers de tous les préjugés et clichés entourant trop souvent

le syndicalisme. Je veux leur rendre hommage aujourd'hui parce que je sais d'expérience que, même si elle est valorisante, c'est souvent une tâche ingrate.

C'est ce sentiment de faire partie d'une grande organisation pragmatique et influente sur les politiques publiques à tous les niveaux que j'ai ramené dans mon lieu de travail après ce premier congrès, en 1975, avec le lot d'actions et de résolutions adoptées en congrès. J'ai dû faire une bonne job parce que mes confrères de travail ont continué à me faire confiance.

Aujourd'hui, comme président, j'ai le privilège de me retrouver, depuis trois ans, à la tête de notre grande organisation. J'ai eu mon baptême du feu avec le secteur public, dans la santé, dans l'éducation. Quand on vient du privé, ce n'était pas évident mais j'ai reçu un support formidable de militantes et de militants chevronnés.

Il faut connaître le passé pour comprendre le présent et pour construire l'avenir, en tenant compte de nos bons coups et de nos erreurs. Je laisserai au secrétaire général, René Roy, qui m'a épaulé dans mon apprentissage à la direction, et que je remercie, le soin de tracer le bilan des trois dernières années. Enfin, je voudrais inviter les nouveaux délégués à participer à la session prévue pour eux ce midi et surtout à ne pas hésiter à prendre toute leur place dans les débats qui auront cours cette semaine et dans lesquels ils peuvent apporter une vision et une contribution importantes.

Vent de droite

Je ne sais pas pour vous, mais moi je sens comme un vent glacial me descendre dans le dos. Non, ce n'est pas le chauffage qui fait défaut ou l'hiver qui pointe à nos portes. C'est le vent qui souffle



de plus en plus fort depuis deux ans, ce vent qui vient de chez nos voisins du sud avec le **Tea Party**, du reste du Canada avec le **Reform** déguisé en Conservateurs, de l'Europe où la droite fait des ravages au Royaume-Uni, en France et même en Suède.

C'est ce vent de droite qui voudrait sabrer dans les garderies à 7 \$, dans l'équité salariale, dans les congés parentaux, qui voudrait tout privatiser et tarifer, à commencer par la santé, qui voudrait faire disparaître la loi anti-scabs, forcer le vote secret obligatoire pour les accréditations, qui voudrait aussi des baisses d'impôt pour les riches et rendre chaque personne responsable de son propre sort en faisant disparaître les programmes sociaux.

Tea Party

Aux États-Unis, mouvement politique contestataire qui s'oppose à l'État fédéral et à ses impôts. Il émerge au début de la présidence de Barack Obama, dans le contexte de la crise financière et économique de 2008. Le mouvement critique les dépenses publiques faites pour soutenir le système financier, la relance économique et les protections sociales. Le mouvement se situe à la droite du Parti républicain. Il est décentralisé, hétéroclite et financé par de riches donateurs et par des organisations de droite connues.

Reform et Conservateurs : la nouvelle droite canadienne

Le Parti réformiste du Canada (Reform Party of Canada) était un parti fédéral fondé en 1987 par Preston Manning. Populiste de droite et ancré uniquement dans les provinces de l'Ouest, le parti est dissous en 2000 pour être remplacé par l'Alliance canadienne, radicalisant son conservatisme social et fiscal.

Le Parti conservateur du Canada (PCC) est créé en décembre 2003 par la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur du Canada. Présentant une image d'elle-même moins radicale, cette nouvelle droite canadienne réussit à former un gouvernement minoritaire à Ottawa depuis les élections de janvier 2006. Cependant, dans la pratique, ses politiques sont bien plus à droite que celles des anciens progressistes-conservateurs : réduction du rôle de l'État, opposition au mariage des personnes de même sexe, à l'avortement et à l'équité salariale, attaques contre les organismes de défense des droits, alignement de la politique étrangère sur celle de l'administration Bush, etc.

C'est ce vent de droite qu'on retrouve dans le dernier budget du gouvernement libéral, avec la **contribution santé**, avec l'abolition de nombreux **organismes paritaires** qui caractérisaient le modèle québécois et l'implication citoyenne, avec un empressement démesuré à vouloir revenir à l'**équilibre budgétaire**. Nous reviendrons cette semaine sur la large campagne amorcée pour infléchir ces décisions régressives.

Et ce n'est pas un hasard si les deux principales cibles de cette droite dogmatique sont le rôle de l'État et les syndicats. Pour ce qui est du rôle de l'État, c'est l'héritage de la Révolution tranquille qu'on veut passer à la déchiqueteuse. Pour ce qui est des syndicats, les idéologues de droite sont

Contribution santé

Le dernier budget du gouvernement libéral instaure cette contribution à compter du 1^{er} juillet 2010. Cette « taxe à la maladie », sera de 25 \$ pour 2010, de 100 \$ pour 2011 et de 200 \$ à partir de 2012. Elle touchera quelque 3,2 millions de ménages sans égard aux revenus des individus. Voir : www.ftq.qc.ca/budget2010

Organismes paritaires

Organismes publics dans lesquels les groupes organisés de la société civile participent et sont représentés. Dans le modèle québécois, ce sont des lieux de concertation importants auxquels les syndicats participent activement. En les abolissant, le gouvernement libéral met fin à la participation civile dans plusieurs secteurs d'activité. Ce faisant, il affaiblit le contrat social et met à mal le modèle québécois. Exemples d'organismes abolis cette année : Commission de l'équité salariale, Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, Conseil permanent de la jeunesse, Conseil des aînés, Conseil de la famille et de l'enfance, Conseil des relations interculturelles, etc.

Retour à l'équilibre budgétaire

Rien ne justifie l'échéancier hâtif que s'est donné le gouvernement du Québec pour retrouver l'équilibre budgétaire : le recul du PIB engendré par la crise a été moindre au Québec qu'ailleurs et le poids de son déficit budgétaire est l'un des moins élevés des pays industrialisés. À l'instar des gouvernements fédéral et ontarien qui se sont donné un horizon de huit ans, le Québec peut repousser son échéancier. Cela lui permettrait de réviser à la baisse son objectif de compression des dépenses.

Au lieu d'atteindre son objectif par l'utilisation d'une fiscalité progressive et équitable, le gouvernement met en place des mesures régressives, dont la contribution santé (945 M \$), la hausse de la TVQ (2 600 M \$), la taxe sur les carburants (480 M \$), les tarifs d'électricité (1 600 M \$) et les indexations de divers tarifs (195 M \$).

parfaitement conscients qu'il s'agit là de l'un des derniers remparts contre leurs politiques de destruction sociale.

Ce n'est pas un hasard non plus si les deux grands empires de la **convergence** Quebecor et Gesca (Radio-Canada), pour ne

Convergence des médias

La concentration de la propriété des médias au Canada est une des plus élevées des pays industrialisés. S'appuyant sur cette concentration, la convergence est la diffusion d'un même contenu ou produit sur les diverses plateformes médiatiques d'un même propriétaire.

La convergence nuit à la diversité et à la qualité de l'information; surtout en région, où les ressources affectées à l'information locale diminuent. Dans ce modèle, un journaliste couvre un événement pour plusieurs plateformes de différents types (journal, radio, télévision, Internet).

Exemple tiré de notre réalité : l'émission *Star Académie* permet à Quebecor Media de dénicher des recrues, dont certaines se retrouvent sous contrat avec Musicor, compagnie de disque qui lui appartient. Les disques, distribués par Distribution Select, aussi propriété de Quebecor, sont notamment vendus chez Archambault Musique ou Zik.ca, le site Web du disquaire. La promotion de *Star Académie*, des spectacles et des disques se retrouve tout au long du processus et à profusion dans les multiples plateformes de l'empire Quebecor : TVA, Canoë, *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec*, *24 heures*, *7 Jours*, *Échos Vedettes*, *Lundi*, *Dernière Heure*, *Ici*, *Montreal Mirror*. Quand vient le temps de s'informer, 55 % des Québécois et Québécoises lisent des contenus produits et contrôlés par Quebecor. Pour plus d'informations : www.cem.ulaval.ca/concentration_medias

pas les nommer, tirent à boulets rouges sur la FTQ et son Fonds de solidarité, depuis deux ans, par des allégations, des insinuations, des mises en scène et des accusations. Ces mêmes médias qui accordent une large visibilité médiatique au **Réseau liberté** et aux **Instituts économiques** de ce monde...

On a accusé des gens d'intimidation, de trafic de drogue, on a tenté d'associer le Fonds de solidarité à la pègre. Tout y a passé, mais aucune condamnation. La présomption d'innocence en prend pour son rhume dans ce genre de scénario où on doit se défendre contre des fantômes, contre des sources anonymes.

Pour une commission d'enquête

Il y a un peu plus d'un an maintenant, nous avons demandé au gouvernement Charest de légiférer sur toute la question des contrats publics, à l'échelle de la province et des municipalités. À défaut de quoi, nous étions d'avis que le gouvernement devrait se résoudre à convoquer une enquête publique. Le gouvernement Charest a alors opté pour des enquêtes policières, geste que nous avons salué. Nous avons



alors laissé le temps aux policiers de faire leur travail et avons suivi de près la situation. Après un an d'attente, il a fallu constater que ces enquêtes ne semblaient pas vouloir aboutir. Plusieurs de nos syndicats affiliés, notamment dans le secteur municipal et dans celui de la construction, avaient commencé à s'impatienter à juste titre. La FTQ n'étant pas une organisation monolithique, les positions de ses affiliés peuvent diverger. Il a fallu prendre le temps de mener des discussions parfois énergiques avant d'en arriver à une position commune. Le 17 novembre 2010, à la suite d'allégations quotidiennes et après une consultation serrée du bureau de direction de la FTQ, nous avons demandé la tenue d'une **enquête publique** en précisant qu'un tel exercice devait respecter toutes les règles de droit.

Enquête publique

Voir : www.ftq.qc.ca/enquete

Réseau liberté Québec et Institut économique de Montréal

Ces deux groupes existent pour faire la promotion des idées de la droite néolibérale. Le premier est né en octobre 2010 et se présente comme un mouvement citoyen « de la base » qui remet en question l'État providence (les programmes sociaux universels). Le deuxième est un « think tank » créé en 1999 et financé par le grand patronat, en particulier la famille Desmarais (Power Corporation). Grâce aux médias détenus par ses généreux donateurs (par ex. *La Presse*, le quotidien gratuit *Métro*, *Le Journal de Montréal*, etc.), cet institut réussit à influencer l'opinion publique en rejoignant plus d'un million de personnes par semaine au Québec. Parmi les idées fortes de ce lobby, se trouvent : la privatisation de plusieurs pans du secteur public, la réforme du Code du travail pour diminuer la présence syndicale au Québec, etc.

Crise financière

Nous tentons aujourd'hui encore de sortir de l'une des pires **crises financière et économique** provoquée de toutes pièces par des spéculateurs de l'**économie casino**. Mais l'emploi n'est pas au rendez-vous, pas comme il le faudrait en tout cas. Pourquoi? Parce que les institutions financières et les grandes entreprises sauvées par des milliards de deniers publics à très faibles taux d'intérêt, proche de 0%, se sont empressées d'investir ces sommes dans des pays où les taux étaient plus élevés plutôt que d'ouvrir le crédit à la PME et d'encourager le remplacement des machines et du parc technologique.

Crise financière

Voir : www.ftq.qc.ca/crisefinanciere

Économie casino

Cette expression imagée vient de l'économiste John Maynard Keynes qui a constaté que le développement des marchés financiers s'accompagne de la spéculation. Il désigne donc ainsi l'impact négatif des jeux spéculatifs du marché financier sur l'économie réelle. Pour lutter contre ce fléau, il a proposé la mise en place d'une taxe sur les capitaux.

C'est à Keynes que l'on doit l'idée qu'en situation de crise, ce n'est pas l'épargne des riches qui permettra de relancer l'économie mais plutôt une redistribution vers les ménages les plus pauvres qui ont une plus forte propension à consommer (l'argent reçu servira à améliorer le quotidien et sera donc dépensé, ce qui est profitable pour l'économie). Conclusion, plutôt que de baisser les impôts des plus riches, il est préférable d'augmenter les salaires!

Comme le disent les Américains, Wall Street est passé à la caisse mais Main Street est passé sous la table. Comme trop souvent, on a socialisé les pertes et on a privatisé les profits de la spéculation, même si ces profits provenaient directement des poches des contribuables, de nos poches.

Les grandes entreprises dorment donc sur d'énormes liquidités alors que les petites entreprises, créatrices d'emplois, peinent à obtenir du crédit et attendent des signaux plus positifs avant de revenir à la création d'emplois.

Pire, des banques et des agences de notation ont même spéculé sur la déroute économique de pays entiers comme la Grèce. Ces gens-là n'ont rien à envier aux Norbourg ou aux Vincent Lacroix de ce monde. La seule différence c'est que leur crime est légal et même encouragé!

Craignant un effet domino de la situation en Grèce sur leur propre économie, de nombreux pays européens ont alors mis en place des mesures d'austérité si draconiennes qu'elles menacent la reprise selon plusieurs experts.

Dans ce contexte, les pays européens et les entreprises européennes ont faim. C'est par ce bout de la lorgnette qu'il faut voir la négociation des accords Union européenne-Canada depuis 2008. Et ce n'est pas par grandeur d'âme que le Canada a convié les provinces à la table. C'est dans les provinces, les municipalités et les organismes publics que se

trouvent les **marchés publics** les plus lucratifs.

Nous suivons donc de très près ces négociations pour protéger nos programmes sociaux, notamment

Marchés publics

Contrats donnés à des entreprises privées par des autorités publiques (municipalités, provinces, etc.), par exemple : le contrat pour remplacer le métro de Montréal. Les marchés publics sont très importants pour l'économie locale, car ils peuvent générer beaucoup d'emplois. La plupart des pays protègent leurs marchés publics d'une façon ou d'une autre. Mais les accords commerciaux visent aujourd'hui à ouvrir ces marchés à la compétition internationale. L'ébauche de l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne (AECG) est très claire là-dessus. Par exemple, il propose d'assujettir le secteur des télécommunications du Canada à une propriété étrangère non restreinte ou d'empêcher les gouvernements municipaux de mettre en œuvre des stratégies d'achat local ou éthique.

En plus, le texte prévoit un mécanisme de règlement des différends entre un investisseur et un État qui ressemble à celui du chapitre 11 de l'ALENA. Celui-ci encourage les grandes multinationales à poursuivre les gouvernements nord-américains afin de se faire indemniser sous prétexte que les politiques de santé publique ou de protection de l'environnement restreignent leurs profits.

Déclaration du Congrès du travail du Canada sur les négociations en vue d'un accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (CETA) : www.congresdutravail.ca/salle-des-nouvelles/declarations/declaration-du-congres-du-travail-du-canada-sur-les-negociations-en

On peut trouver l'ébauche du texte de l'accord sur le site www.bilaterals.org

nos systèmes de santé et d'éducation, des appétits voraces de multinationales assises à la table. Protections sociales et droits du travail devront y être clairement inscrits avec des moyens concrets pour les mettre en œuvre. Nous allons continuer à travailler dans ce dossier avec **la CSI et l'OIT** ainsi qu'avec nos différents partenaires de la société civile des deux côtés de l'océan Atlantique.

S'organiser

Se rassembler, ça veut aussi dire se donner les moyens de nos ambitions, tant en ressources qu'en argent sonnante. C'est ce que nous

CSI

La Confédération syndicale internationale (CSI) est la plus grande organisation syndicale internationale. Elle représente 176 millions de travailleurs et de travailleuses réunis dans 301 organisations affiliées dans 151 pays et territoires. La CSI est née en 2006 de la fusion de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et de la Confédération mondiale du travail (CMT), ainsi que des organisations syndicales qui n'avaient aucune affiliation internationale. www.ituc-csi.org

OIT

L'Organisation internationale du travail (OIT), fondée en 1919 après la Première Guerre mondiale, a reçu comme mandat initial d'améliorer la condition des travailleurs et des travailleuses dans le monde afin d'aider l'avènement d'une paix durable. Elle promeut la justice sociale et les droits internationalement reconnus de la personne et du travail. L'OIT est la seule institution des Nations Unies dotée d'une structure tripartite (gouvernements et organisations d'employeurs et de travailleurs). Elle est chargée d'élaborer les normes internationales du travail et de veiller à leur application. www.ilo.org

avons fait depuis le dernier congrès, notamment contre la privatisation en santé où la société civile s'est mobilisée largement, mais aussi dans le secteur public où nous avons réussi une négociation sans précédent.

C'est d'ailleurs dans la foulée de ces succès que, en réponse au dernier budget et aux sorties de plus en plus fréquentes de la droite, nous avons lancé récemment l'Alliance sociale, de concert avec les autres centrales et les associations étudiantes. Cette alliance permet de structurer et de diffuser largement une vision progressiste de la société qui se situe à des années-lumière des constats défaitistes, démobilisants et destructeurs d'une droite antisociale.

Dans la même veine, nous avons mis des efforts pour regrouper sur une même tribune quatre groupes d'économistes progressistes, avec les centrales, pour faire contrepoids au discours de droite sur la dette, sur le vieillissement de la population, etc. Cette initiative s'est transformée en débats thématiques dans différentes régions, débats qui culmineront, en février prochain, dans un forum économique québécois.

Contre le budget qui, comme je le rappelais plus tôt, incarne les mantras idéologiques de la droite, les régions ont joué un rôle essentiel dans la mobilisation. Les militantes et les militants ont entrepris des rencontres avec les députés, ont suscité des actions régionales vigoureuses avec les autres organisations,

ont réussi à faire comprendre les conséquences des mesures budgétaires dans les différentes régions. Encore une fois, notre but à moyen terme est de forcer ce gouvernement à se mettre en phase, au prochain budget, avec les réels besoins de sa population, de ses citoyens. Je veux saluer le travail de mobilisation essentiel des militants de nos conseils régionaux à ce chapitre.

Nos outils d'intervention économique

On ne réinvente pas la roue en prônant l'importance de l'intervention économique de l'État par le biais des grandes institutions économiques qu'on s'est données collectivement. La Caisse de dépôt, la Société générale de financement (SGF), récemment fusionnée avec Investissement Québec et, plus près de nous, le Fonds de solidarité FTQ, ont tous un rôle dont ils ont démontré le caractère incontournable à la faveur de la dernière crise.

Seulement pour le Fonds de solidarité, notre Fonds de solidarité FTQ, qui demeurera FTQ malgré les visées de ceux qu'il gêne dans la communauté économique, on parle de 150 000 emplois créés ou sauvegardés dans la dernière année avec plus de un milliard et demi de dollars injectés dans l'économie québécoise depuis le début de la crise en juillet 2008 jusqu'en juillet 2010, alors que les banques étaient plus que frileuses au niveau du crédit.

Beaucoup ont prédit la débâcle du Fonds alors que la Caisse de dépôt affichait des résultats désastreux mais au contraire, il a augmenté et diversifié son actionariat avec un rendement de près de 10 % dans la dernière année. Nos centaines de **responsables locaux (RL)**, bien implantés dans leur milieu, ne sont certainement pas étrangers à ce succès et je les en remercie chaleureusement en votre nom.

Les médias dans une société démocratique

Le temps n'est pas loin où on voyait le gouvernement du Québec intervenir, dans les années 1970, pour interdire à l'empire Power de posséder à la fois *La Presse* de Montréal et *Le Soleil* de Québec pour faire échec à la concentration de la presse. On est très loin de la concentration et de la convergence débridée, ouverte pour Quebecor et plus dissimulée pour Power-Gesca et Radio-Canada, à laquelle on assiste aujourd'hui. Ces empires agissent aujourd'hui par pure logique marchande, peu soucieux des droits des travailleurs comme l'ont

RL

Les responsables locaux (RL) sont les personnes présentes dans toutes les régions et dans tous les secteurs de l'économie québécoise qui, appuyées par les coordonnateurs du Fonds de solidarité et par les exécutifs locaux, invitent les travailleurs et les travailleuses à souscrire au Fonds de solidarité FTQ. Les RL bénéficient d'une formation continue qui leur permet de conseiller leurs collègues sur les différents produits de retraite. www.fondsftq.com

vécu nos membres au *Journal de Québec* et comme le vivent ceux du *Journal de Montréal*, en lock-out depuis 23 mois. Nous reparlerons de ce conflit durant notre congrès cette semaine.

Mais la logique derrière ces concentrations à outrance n'est pas que marchande, elle est aussi idéologique. Le Fonds de solidarité en a d'ailleurs fait les frais depuis deux ans. En refusant de mettre de la publicité dans *Le Journal de Montréal* en lock-out, ce sont toutes les plates-formes de Quebecor qui lui ont été fermées, TVA, *Le Journal de Québec* et tous les journaux régionaux de Quebecor, etc. En deux ans, Quebecor s'est ainsi privée de plus de 3 millions de revenus par pure idéologie.

Les régions souffrent également de cette concentration qui sabre dans leurs ressources et les rendent le plus souvent dépendantes de décisions prises à Montréal ou à Québec. Certains de nos syndicats et conseils régionaux sont intervenus directement dans ce débat, notamment à l'occasion d'une tournée du Conseil de presse sur cette question. La FTQ en fera un enjeu de ses interventions dans les prochains mois, non seulement au nom de la liberté d'information et de presse, mais au nom de la démocratie elle-même.

Petite note positive au chapitre des médias, la FTQ a participé activement aux activités entourant le 100^e anniversaire du *Devoir*.

Nous avons de nombreux défis à relever dans les mois et les années

à venir, en particulier pour assurer des conditions de vie et de travail décentes et un revenu qui assure un minimum de dignité tout au long de la vie.

Retraites

Avec la crise que nous venons de subir et l'immense pression des employeurs pour l'instauration de régimes de retraite à cotisations déterminées, si rien n'est fait, des milliers de nos membres sont voués ou seront voués à finir leurs jours dans la pauvreté. Nous avons donc entrepris une vaste **campagne** pour faire en sorte que les régimes publics de retraite et de supplément du revenu garantissent à tous et à toutes, sans exception, les moyens suffisants pour vivre une retraite dans la dignité.

Nous voulons également que soient mises en place des mesures concrètes pour que les Abitibi-Bowater de ce monde ne puissent plus exercer un chantage éhonté par la menace de ne plus honorer leurs obligations à l'égard des régimes de retraite. Les coûts de ces mesures sont somme toute

Campagne sur les régimes publics de retraite

Voir www.ftq.qc.ca/campagneretraite



minimes par rapport à l'ampleur des drames humains et sociaux générés par l'appauvrissement à la retraite.

Femmes

On le voit avec l'**équité salariale**, alors que 50 % des programmes ne sont pas implantés et qu'on remet en question la rétroactivité tout en abolissant la Commission sur l'équité, le combat n'est jamais terminé et il ne faut surtout pas baisser la garde.

Il y a 20 ans, 30 % des membres de la FTQ étaient des femmes. Aujourd'hui, elles représentent près de 37 % des effectifs. C'est un chiffre encourageant qui représente en grande partie les efforts de syndicalisation des syndicats dans les secteurs où les femmes sont davantage présentes. À un autre niveau, le pourcentage de conseillères dans les syndicats de la FTQ est passé, au cours de la même période, de 13 % à 20 %. On a là des chiffres encourageants, et j'en suis fier, mais comme l'adage le dit, il y a toujours place à l'amélioration. On ne sera donc pas avarés dans les efforts supplémentaires à faire.

Équité salariale

Voir les résolutions 47 à 53 du Cahier des résolutions.



Jeunes

Les jeunes aussi prennent de plus en plus leur place, comme en témoigne la participation toujours plus grande, année après année, au camp de formation des jeunes de la FTQ : plus de 100 participants cette année. Et je tiens à souligner leurs méthodes d'intervention audacieuses et innovantes. Je veux parler de leur rencontre avec les différents groupes de jeunes des formations politiques, des étudiants, etc. De telles rencontres, lorsque j'ai commencé à militer, n'étaient même pas envisagées. Donc les jeunes, pour leur grande majorité, ont refusé la politique de la chaise vide, n'hésitant pas à confronter et à débattre de différents points de vue face à face, ouvertement. Ce n'est pas un hasard si les Jeunes libéraux ont adopté récemment une position pour la modernisation de la loi anti-cabs.

Santé et sécurité

La FTQ a été à l'avant-garde du combat, voilà plus de 30 ans, pour l'adoption d'une loi progressiste sur la santé et sécurité du travail et les maladies professionnelles. Nous avons longtemps fait figure de chef de file des provinces canadiennes à ce chapitre. Ce n'est plus le cas. Nous devons relancer dans les prochains mois le comité de travail sur la refonte du fonctionnement de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST).

Encore moins de 10 % des travailleurs et des travailleuses sont reconnus dans des

secteurs prioritaires bénéficiant obligatoirement de mécanismes paritaires et de représentants à la prévention. Avec une centaine de morts annuellement et des dizaines de milliers de blessés, de plus en plus chez les jeunes, il faut que tous soient couverts et que la CSST adapte ses pratiques. Nous allons également intensifier nos démarches pour que les employeurs assument toutes leurs responsabilités, notamment en matière de négligence criminelle avec des amendes conséquentes et des peines de prison selon le cas.

Fédéral

On dit souvent à l'occasion de grèves ou de lock-out qu'on ne laissera personne sur le trottoir. Je voudrais dire la même chose à nos membres de juridiction fédérale. Le Congrès du travail du Canada (CTC) fait un travail digne de mention au Canada. Au Québec, il n'y a aucune raison pour que les membres sous juridiction fédérale ne soient pas couverts par la loi 101 et par la loi anti-scabs, par exemple. Il nous faut continuer à cogner sur ce clou, même si on a devant nous un gouvernement de droite, plus enclin à la censure qu'à la discussion, insensible aux drames économiques chez nous, méprisant envers les femmes et leurs organisations, ignorant le



sens même du mot culture. Raison de plus pour que nous redoublions d'ardeur pour le faire plier ou tout mettre en œuvre pour qu'il quitte le pouvoir.

Construction

S'il est un secteur qui a été malmené ces deux dernières années, à tout le moins dans les médias, c'est bien celui de la construction. Les médias prennent bien soin de confondre des entrepreneurs véreux avec l'ensemble de l'industrie, avec les travailleurs, avec l'intimidation, la magouille, les enveloppes brunes, la violence.

Mais les vrais travailleurs, eux, ne s'y trompent pas. À preuve, le maintien de nos effectifs au dernier maraudage malgré des attaques sans précédent. Et depuis ce maraudage sept nouveaux travailleurs de la construction sur dix choisissent la FTQ.

Pendant ce temps, dans nos rangs, à l'abri des regards des médias qui s'en sont plaints, les syndicats de ce secteur ont fait des efforts énormes pour aplanir leurs différends, pour créer des ponts leur permettant de travailler ensemble. Ils sont revenus à la table des négociations avec les autres organisations et ont réussi à négocier des conditions de travail décentes.

Je veux remercier ici mon prédécesseur, Henri Massé, qui a accepté de jouer un rôle de médiation pour rapprocher les syndicats de la construction.

Politique énergétique

On a beaucoup parlé ces derniers mois des gaz de schiste, du développement anarchique de leurs puits d'exploration, d'absence de consultation préalable. On parle également de l'exploitation gazière et pétrolière du gisement Old Harry à la frontière maritime de Terre-Neuve. On a développé un début de filière éolienne plutôt anarchique. Le projet de La Romaine et la réfection du réacteur de Gentilly 2 ont été décriés.

Un point commun à tous ces projets et à la façon de les défendre ou de les promouvoir? L'absence de politique énergétique intégrée au Québec. On navigue de crise en crise, en réaction chaque fois à l'indignation citoyenne ou au dénigrement de certains environmentalistes.

La FTQ va poursuivre ses démarches pour l'adoption et la mise en vigueur d'une véritable politique énergétique québécoise avec maîtrise d'œuvre publique des projets. Cette politique énergétique pourrait constituer un formidable navire amiral dans



le développement économique du Québec comme la nationalisation de l'électricité l'a été dans les années 1960. Le mot est lancé : maîtrise d'œuvre et expertise publique.

Expertise publique

À force de tout faire faire, tu te fais faire. Depuis plus de vingt ans, nos syndicats de divers secteurs, mais plus particulièrement dans le secteur municipal, se battent

Destruction de l'expertise du secteur public

Parmi les pires politiques néolibérales de réduction de la taille de l'État, se trouvent celles qui consistent à diminuer, couper ou muter les personnels qui permettent à une ville ou un gouvernement d'avoir l'expertise nécessaire pour entreprendre de grands travaux, préparer des contrats complexes, etc.

Par exemple, pour son projet d'installation de compteurs d'eau, la Ville de Montréal a dû sous-traiter la préparation du contrat, incapable qu'elle est devenue de même savoir ce dont elle a besoin. Le Vérificateur général de la ville a condamné ce fait dans son rapport du 21 septembre 2009 : « *Nous recommandons à la Ville de renforcer son expertise interne en matière d'élaboration et de gestion de projets complexes, afin de faire contrepoids aux approches et solutions proposées par les firmes externes.* » (p.165) Rapport accessible sur www.ville.montreal.qc.ca/verificateur.

Parallèlement à cette destruction de l'expertise interne, le nombre de cadres et de contremaîtres à la Ville de Montréal a plus que doublé entre 2001 et 2010, une augmentation de plus de 130 %, près de 3 fois plus importante que l'augmentation du nombre de cols blancs et de cols bleus. www.ftq.qc.ca/gestionmontreal

contre la sous-traitance, ont négocié des clauses dans leurs conventions collectives pour contrer ce phénomène et surtout, ils ont démontré que le public, avec une expertise digne de ce nom, coûte moins cher que le privé.

Certaines administrations, tant gouvernementales que municipales, ont tellement bien compris le message qu'elles ont entrepris non pas de rapatrier à l'interne des activités ou des contrats laissés au privé, mais elles ont plutôt entrepris surnoisement de **détruire l'expertise publique** à la faveur de départs à la retraite ou autres. C'était à prévoir, ce vide au niveau de l'expertise publique a créé des relations incestueuses entre certains élus et gestionnaires et des firmes privées de professionnels et autres sur lesquelles il n'existait plus de moyens internes pour évaluer les coûts de projets. Plusieurs de nos syndicats se sont tenus debout pour forcer le retour du balancier vers l'expertise publique. Je tiens à saluer ici les efforts en ce sens déployés notamment par nos syndicats du secteur municipal.

Santé

Même si René va en traiter plus au long dans son rapport, je me voudrais de ne pas revenir, avant de conclure, sur ce qui a constitué une de nos priorités ces trois dernières années, la santé.

Recours juridique contre la privatisation des soins de santé

Voir le Rapport du secrétaire général, page 52.



Nous avons réussi, avec d'autres organisations, à mettre l'enjeu des privatisations sur la place publique, à empêcher la prise de décision et leur application en catimini.

Nous avons pris tous les **moyens**, y compris **juridiques**, pour prévenir la généralisation des actes dévolus au secteur privé. Je crois aujourd'hui qu'il faut aller une coche plus loin, avec nos partenaires syndicaux et la société civile, bien entendu. Je veux parler de redonner à la population la possibilité d'exprimer ses choix, de définir clairement ce qu'elle veut comme système de santé. Ces choix, cette prise de parole, pourraient se traduire par la préparation d'**États généraux** de la société civile sur la santé. Une résolution vous sera présentée à cet effet. Je dirais pour un système de santé qui nous ressemble et nous rassemble.

États généraux sur la santé

Voir la résolution 112 du Cahier des résolutions.

Un Québec qui nous ressemble et qui nous rassemble

Un Québec qui nous ressemble et qui nous rassemble est possible dans la mesure où on reprend collectivement la place qui doit être la nôtre dans les débats et les grandes décisions publiques avec toutes les valeurs que nous portons et la détermination dont nous sommes capables. Aucune décision, aucun modèle ne peut nous être ultimement et arbitrairement imposé si nous n'en voulons pas.

Bien que la bataille ne soit pas terminée, sur la santé par exemple, nous avons démontré la formidable capacité de mobilisation de la société civile pour peu qu'elle soit clairement informée des enjeux se profilant derrière des décisions politiques. On a vu le **ticket modérateur** disparaître comme neige au

ticket modérateur

Le dernier budget du Québec proposait l'instauration d'un ticket modérateur de 25 \$ par visite médicale « pour orienter la consommation des services ». Une levée de boucliers a accueilli ces mesures qui, à l'exception des plus démunis, touchent les contribuables sans égard à leur revenu. Dans un geste rarissime, les regroupements de médecins de famille au Québec se sont unis contre le projet d'imposer un ticket modérateur aux malades. Toutes les analyses indiquent que les frais modérateurs sont assimilables à un impôt régressif touchant davantage les plus démunis et les malades chroniques, qui évitent dès lors de recourir aux soins de santé, aggravant ainsi leur état de santé. À terme, les coûts de santé s'en trouvent augmentés. Le gouvernement libéral a récemment annoncé le retrait de cette mauvaise idée. www.ftq.qc.ca/reculticket

soleil. On a vu l'Agence des partenariats public-privé (PPP), lieu du dogmatisme idéologique et économique de droite disparaître, même s'il en reste certains relents. On a pu maintenir le **taux de syndicalisation** au Québec malgré des attaques vicieuses et des coups de butoir incessants pour le faire diminuer.

Un Québec qui nous ressemble, c'est un Québec construit sur la solidarité sociale et économique de tous ses citoyens, un Québec qui redistribue équitablement la richesse créée, un Québec qui croit dans l'égalité hommes-femmes au travail comme dans toutes les sphères de la vie courante, un Québec qui veut laisser à ses jeunes et aux générations futures une société soucieuse de l'environnement, d'un développement économique durable où l'implication citoyenne est valorisée à tous les niveaux de décision.

Un Québec qui nous rassemble, c'est un Québec qui permet l'expression la plus large de tous les points de vue mais aussi un

Taux de syndicalisation au Québec

Le taux de syndicalisation du Québec s'élève à 39,8%, soit le plus élevé parmi les provinces canadiennes (dont la moyenne est à 31%). Ce taux global cache une grande différence entre les secteurs public et privé, qui affichent respectivement 82 % et 26 % de syndicalisation. Au Québec, en 2009, il y avait 1 305 700 personnes couvertes par une convention collective, soit 11 000 personnes de moins qu'en 2008, notamment en raison de la crise économique.

Québec soudé dans l'action pour faire prévaloir les droits fondamentaux de ses citoyens et citoyennes, le droit à un travail décent, le droit d'association, le droit à la santé, à l'éducation. Un Québec qui nous rassemble, c'est un Québec qui privilégie le développement économique au profit de la collectivité et non à celui de spéculateurs véreux, insensibles au sort des plus démunis.

La FTQ s'inscrit de façon indélébile dans ce Québec dont nous devons constamment redéfinir la substance et les contours. Nos travaux en congrès participent à cette redéfinition essentielle. Les quelque 150 résolutions que vous avez fait parvenir témoignent d'ailleurs de l'intérêt que vous portez à ces débats déterminants pour notre avenir.

Conclusion

La FTQ a du pain sur la planche, nous avons du pain sur la planche. Au sortir de ce congrès, nous devons plus que jamais serrer les coudes pour faire échec aux politiques de droite, aux attaques contre les droits syndicaux, aux véritables entreprises de fabrication de la pauvreté que sont les budgets régressifs des différents gouvernements.

Privatisation en santé, remise en question des acquis des femmes, régimes de retraite à cotisations déterminées, menaces de délocalisation d'entreprises, attaques sournoises contre la culture, les menaces viennent de

plusieurs fronts en même temps et nous devons nous équiper pour y faire face et reprendre l'offensive dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses que nous représentons. Merci et bon congrès!